



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-92158>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-92158**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Ordre et sécurité publics

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Enlèvement d'enveloppes électorales et leur distribution dans les boîtes aux lettres des électeurs de chaque département pour toute destination à l'occasion de toute élection générale, partielle, référendum national ou consultation locale se déroulant sur la durée du marché

Description : Le marché a pour objet l'enlèvement d'enveloppes électorales et leur distribution dans les boîtes aux lettres des électeurs de chaque département pour toute destination à l'occasion de toute élection générale, partielle, référendum national ou consultation locale se déroulant sur la durée du marché

Identifiant de la procédure : 602be018-c68c-4f8f-b492-b905a622ea0d

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64110000 Services postaux

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : La distribution a lieu dans le département d'enlèvement ou ailleurs sur le territoire français ou le reste du monde.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 167,500,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu pour une période de douze (12) mois fermes à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement trois (3) fois, par période de douze (12) mois, sans que sa durée n'excède quatre (4) ans. En cas de non-reconduction du marché, la décision fait l'objet d'une décision expresse du pouvoir adjudicateur, notifiée aux titulaires, deux (2) mois avant la date anniversaire de la notification du marché. Aucune indemnité n'est due à l'autre partie en cas de non-reconduction du marché.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat ne doit pas être dans un des cas d'exclusion de soumissionner de plein droit mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 du code de la commande publique. Lorsqu'un soumissionnaire se trouve, en cours de procédure, dans un de ces cas d'exclusion, il en informe, sans délai l'acheteur. En cas d'interdiction de plein droit de soumissionner, le soumissionnaire est automatiquement exclu de la procédure.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Ile-de-France

Description : Enlèvement d'enveloppes électorales et leur distribution dans les boîtes aux lettres des électeurs de chaque département pour toute destination à l'occasion de toute élection générale, partielle, référendum national ou consultation locale se déroulant sur la durée du marché en Ile-de-France.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64110000 Services postaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations du lot 1 s'exécutent dans les départements suivants : Essonne, Hauts-de-Seine, Paris, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 25,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique propre des opérateurs économiques

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) la lettre de candidature (formulaire DC1) ; 2) la déclaration du candidat (formulaire DC2). En cas de groupement, quelle que soit sa forme, le mandataire produit un document d'habilitation, dans lequel figure explicitement le nom et les références de publication de la consultation, signé par chacun des membres du groupement, justifiant de la capacité du mandataire à intervenir en leur nom et pour leur compte, dès le stade de la remise des éléments de candidature.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour ce faire, le candidat renseigne le formulaire DC2. 2) Conformément aux articles R.2142-6 et R.2142-7 du code de la commande publique et afin d'assurer une continuité des prestations de manière qualitative tout en prenant en compte les risques particuliers inhérents à la nature des services objet du présent marché, au regard des enjeux des échéances électorales et des montants du marché, il est exigé un chiffre d'affaires annuel correspondant au minimum à quatre fois le montant estimé du lot sur une seule année. Si un candidat dépose une offre pour plusieurs ou pour tous les lots, cette exigence s'applique par lot. 3) Les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois derniers exercices disponibles, avec indication du niveau d'endettement et des pertes.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Le candidat doit détenir l'autorisation mentionnée à l'article L. 3 du Code des postes et des communications électroniques délivrée par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP). 2) De plus, au titre des capacités techniques, le candidat transmet une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 3) Au titre des capacités professionnelles, le candidat transmet la liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années en précisant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « qualité » compte pour 70% de la note finale et est décomposé en trois sous-critères tels que définis ci-après : Sous-critère technique 1 : Pilotage du marché et accompagnement des préfetures (40 points) ; Sous-critère technique 2 : Organisation de l'enlèvement et de la distribution des enveloppes électorales (40 points) ; Sous-critère technique 3 : Maîtrise des risques (20 points). La note technique totale sur 70 points est calculée pour chaque soumissionnaire en faisant la somme pondérée des notes obtenues à chaque sous-critère.

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix compte pour 30 % de la note finale.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 27/09/2024 à 14:00

Informations complémentaires : L'ouverture des plis n'est pas publique. Les plis seront ouverts par les représentants de l'acheteur dans le mois qui suit la date de la remise des offres

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes: - référé précontractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative ; - référé contractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative; - les tiers (dont les candidats évincés), pourront en outre introduire un recours de pleine juridiction dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché sera rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui traite les offres : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Nord

Description : Enlèvement d'enveloppes électorales et leur distribution dans les boîtes aux lettres des électeurs de chaque département pour toute destination à l'occasion de toute élection générale, partielle, référendum national ou consultation locale se déroulant sur la durée du marché dans les départements du Nord.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64110000 Services postaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations du lot 2 s'exécutent dans les départements suivants : Aisne, Nord, Oise, Pas-de Calais, Somme

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 15,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique propre des opérateurs économiques

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) la lettre de candidature (formulaire DC1) ; 2) la déclaration du candidat (formulaire DC2). En cas de groupement, quelle que soit sa forme, le mandataire produit un document d'habilitation, dans lequel figure explicitement le nom et les références de publication de la consultation, signé par chacun des membres du groupement, justifiant de la capacité du mandataire à intervenir en leur nom et pour leur compte, dès le stade de la remise des éléments de candidature.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour ce faire, le candidat renseigne le formulaire DC2. 2) Conformément aux articles R.2142-6 et R.2142-7 du code de la commande publique et afin d'assurer une continuité des prestations de manière qualitative tout en prenant en compte les risques particuliers inhérents à la nature des services objet du présent marché, au regard des enjeux des échéances électorales et des montants du marché, il est exigé un chiffre d'affaires annuel correspondant au minimum à quatre fois le montant estimé du lot sur une seule année. Si un candidat dépose une offre pour plusieurs ou pour tous les lots, cette exigence s'applique par lot. 3) Les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois derniers exercices disponibles, avec indication du niveau d'endettement et des pertes.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Le candidat doit détenir l'autorisation mentionnée à l'article L. 3 du Code des postes et des communications électroniques délivrée par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP). 2) De plus, au titre des capacités techniques, le candidat transmet une déclaration indiquant les effectifs

moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 3) Au titre des capacités professionnelles, le candidat transmet la liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années en précisant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « qualité » compte pour 70% de la note finale et est décomposé en trois sous-critères tels que définis ci-après : Sous-critère technique 1 : Pilotage du marché et accompagnement des préfectures (40 points) ; Sous-critère technique 2 : Organisation de l'enlèvement et de la distribution des enveloppes électorales (40 points) ; Sous-critère technique 3 : Maîtrise des risques (20 points). La note technique totale sur 70 points est calculée pour chaque soumissionnaire en faisant la somme pondérée des notes obtenues à chaque sous-critère.

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix compte pour 30 % de la note finale.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 27/09/2024 à 14:00

Informations complémentaires : L'ouverture des plis n'est pas publique. Les plis seront ouverts par les représentants de l'acheteur dans le mois qui suit la date limite de remise des offres.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes: - référé précontractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative ; - référé contractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative; - les tiers (dont les candidats évincés), pourront en outre introduire un recours de pleine juridiction dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché sera rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui traite les offres : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Est

Description : Enlèvement d'enveloppes électorales et leur distribution dans les boîtes aux lettres des électeurs de chaque département pour toute destination à l'occasion de toute élection générale, partielle, référendum national ou consultation locale se déroulant sur la durée du marché dans les départements de l'Est.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64110000 Services postaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations du lot 3 s'exécutent dans les départements suivants : Ardennes, Aube, Bas-Rhin, Côte-d'Or, Doubs, Haute-Marne, Haute-Saône, Haut-Rhin, Jura, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Saône-et-Loire, Territoire de Belfort, Vosges, Yonne

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 20,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique propre des opérateurs économiques

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) la lettre de candidature (formulaire DC1) ; 2) la déclaration du candidat (formulaire DC2). En cas de groupement, quelle que soit sa forme, le mandataire produit un document d'habilitation, dans lequel figure explicitement le nom et les références de publication de la consultation, signé par chacun des membres du groupement, justifiant de la capacité du mandataire à intervenir en leur nom et pour leur compte, dès le stade de la remise des éléments de candidature.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour ce faire, le candidat renseigne le formulaire DC2. 2) Conformément aux articles R.2142-6 et R.2142-7 du code de la commande publique et afin d'assurer une continuité des prestations de manière qualitative

tout en prenant en compte les risques particuliers inhérents à la nature des services objet du présent marché, au regard des enjeux des échéances électorales et des montants du marché, il est exigé un chiffre d'affaires annuel correspondant au minimum à quatre fois le montant estimé du lot sur une seule année. Si un candidat dépose une offre pour plusieurs ou pour tous les lots, cette exigence s'applique par lot. 3) Les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois derniers exercices disponibles, avec indication du niveau d'endettement et des pertes.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Le candidat doit détenir l'autorisation mentionnée à l'article L. 3 du Code des postes et des communications électroniques délivrée par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP). 2) De plus, au titre des capacités techniques, le candidat transmet une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 3) Au titre des capacités professionnelles, le candidat transmet la liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années en précisant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « qualité » compte pour 70% de la note finale et est décomposé en trois sous-critères tels que définis ci-après : Sous-critère technique 1 : Pilotage du marché et accompagnement des préfectures (40 points) ; Sous-critère technique 2 : Organisation de l'enlèvement et de la distribution des enveloppes électorales (40 points) ; Sous-critère technique 3 : Maîtrise des risques (20 points). La note technique totale sur 70 points est calculée pour chaque soumissionnaire en faisant la somme pondérée des notes obtenues à chaque sous-critère.

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix compte pour 30 % de la note finale.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 27/09/2024 à 14:00

Informations complémentaires : L'ouverture des plis n'est pas publique. Les plis seront ouverts par les représentants de l'acheteur dans le mois qui suit la date de la remise des offres

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes: - référé précontractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative ; - référé contractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative; - les tiers (dont les candidats évincés), pourront en outre introduire un recours de pleine juridiction dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché sera rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui traite les offres : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Sud-Est

Description : Enlèvement d'enveloppes électorales et leur distribution dans les boîtes aux lettres des électeurs de chaque département pour toute destination à l'occasion de toute élection générale, partielle, référendum national ou consultation locale se déroulant sur la durée du marché dans les départements du Sud-Est.

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64110000 Services postaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations du lot 4 s'exécutent dans les départements suivants : Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Haute-Loire, Haute-Savoie, Isère, Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 19,166,668 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique propre des opérateurs économiques

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) la lettre de candidature (formulaire DC1) ; 2) la déclaration du candidat (formulaire DC2). En cas de groupement, quelle que soit sa forme, le mandataire produit un document d'habilitation, dans lequel figure explicitement le nom et les références de publication de la consultation, signé par chacun des membres du groupement,

justifiant de la capacité du mandataire à intervenir en leur nom et pour leur compte, dès le stade de la remise des éléments de candidature.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour ce faire, le candidat renseigne le formulaire DC2. 2) Conformément aux articles R.2142-6 et R.2142-7 du code de la commande publique et afin d'assurer une continuité des prestations de manière qualitative tout en prenant en compte les risques particuliers inhérents à la nature des services objet du présent marché, au regard des enjeux des échéances électorales et des montants du marché, il est exigé un chiffre d'affaires annuel correspondant au minimum à quatre fois le montant estimé du lot sur une seule année. Si un candidat dépose une offre pour plusieurs ou pour tous les lots, cette exigence s'applique par lot. 3) Les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois derniers exercices disponibles, avec indication du niveau d'endettement et des pertes.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Le candidat doit détenir l'autorisation mentionnée à l'article L. 3 du Code des postes et des communications électroniques délivrée par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP). 2) De plus, au titre des capacités techniques, le candidat transmet une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 3) Au titre des capacités professionnelles, le candidat transmet la liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années en précisant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « qualité » compte pour 70% de la note finale et est décomposé en trois sous-critères tels que définis ci-après : Sous-critère technique 1 : Pilotage du marché et accompagnement des préfectures (40 points) ; Sous-critère technique 2 : Organisation de l'enlèvement et de la distribution des enveloppes électorales (40 points) ; Sous-critère technique 3 : Maîtrise des risques (20 points). La note technique totale sur 70 points est calculée pour chaque soumissionnaire en faisant la somme pondérée des notes obtenues à chaque sous-critère.

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix compte pour 30 % de la note finale.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 27/09/2024 à 14:00

Informations complémentaires : L'ouverture des plis n'est pas publique. Les plis seront ouverts par les représentants de l'acheteur dans le mois qui suit la date de la remise des offres.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes: - référé précontractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative ; - référé contractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative; - les tiers (dont les candidats évincés), pourront en outre introduire un recours de pleine juridiction dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché sera rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui traite les offres : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Sud

Description : Enlèvement d'enveloppes électorales et leur distribution dans les boîtes aux lettres des électeurs de chaque département pour toute destination à l'occasion de toute élection générale, partielle, référendum national ou consultation locale se déroulant sur la durée du marché dans les départements du Sud.

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64110000 Services postaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations du lot 5 s'exécutent dans les départements suivants : Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Ariège, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Corse-du-Sud, Gard, Gers, Haute-Corse, Haute Garonne, Hautes-Alpes, Hautes-Pyrénées, Hérault, Lot, Lozère, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 28,333,332 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique propre des opérateurs économiques

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) la lettre de candidature (formulaire DC1) ; 2) la déclaration du candidat (formulaire DC2). En cas de groupement, quelle que soit sa forme, le mandataire produit un document d'habilitation, dans lequel figure explicitement le nom et les références de publication de la consultation, signé par chacun des membres du groupement, justifiant de la capacité du mandataire à intervenir en leur nom et pour leur compte, dès le stade de la remise des éléments de candidature.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour ce faire, le candidat renseigne le formulaire DC2. 2) Conformément aux articles R.2142-6 et R.2142-7 du code de la commande publique et afin d'assurer une continuité des prestations de manière qualitative tout en prenant en compte les risques particuliers inhérents à la nature des services objet du présent marché, au regard des enjeux des échéances électorales et des montants du marché, il est exigé un chiffre d'affaires annuel correspondant au minimum à quatre fois le montant estimé du lot sur une seule année. Si un candidat dépose une offre pour plusieurs ou pour tous les lots, cette exigence s'applique par lot. 3) Les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois derniers exercices disponibles, avec indication du niveau d'endettement et des pertes.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Le candidat doit détenir l'autorisation mentionnée à l'article L. 3 du Code des postes et des communications électroniques délivrée par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP). 2) De plus, au titre des capacités techniques, le candidat transmet une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 3) Au titre des capacités professionnelles, le candidat transmet la liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années en précisant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « qualité » compte pour 70% de la note finale et est décomposé en trois sous-critères tels que définis ci-après : Sous-critère technique 1 : Pilotage du marché et accompagnement des préfectures (40 points) ; Sous-critère technique 2 : Organisation de l'enlèvement et de la distribution des enveloppes électorales (40 points) ; Sous-critère technique 3 : Maîtrise des risques (20 points). La note technique totale sur 70 points est calculée pour chaque soumissionnaire en faisant la somme pondérée des notes obtenues à chaque sous-critère.

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix compte pour 30 % de la note finale.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 27/09/2024 à 14:00

Informations complémentaires : L'ouverture des plis n'est pas publique. Les plis seront ouverts par les représentants de l'acheteur dans le mois qui suit la date de la remise des offres

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes: - référé précontractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative ; - référé contractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative; - les tiers (dont les candidats évincés), pourront en outre introduire un recours de pleine juridiction dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché sera rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui traite les offres : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Sud-Ouest

Description : Enlèvement d'enveloppes électorales et leur distribution dans les boîtes aux lettres des électeurs de chaque département pour toute destination à l'occasion de toute élection générale, partielle, référendum national ou consultation locale se déroulant sur la durée du marché dans les départements du Sud-Ouest.

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64110000 Services postaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations du lot 6 s'exécutent dans les départements suivants : Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Dordogne, Gironde, Haute-Vienne, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Vienne

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 15,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique propre des opérateurs économiques

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) la lettre de candidature (formulaire DC1) ; 2) la déclaration du candidat (formulaire DC2). En cas de groupement, quelle que soit sa forme, le mandataire produit un document d'habilitation, dans lequel figure explicitement le nom et les références de publication de la consultation, signé par chacun des membres du groupement, justifiant de la capacité du mandataire à intervenir en leur nom et pour leur compte, dès le stade de la remise des éléments de candidature.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour ce faire, le candidat renseigne le formulaire DC2. 2) Conformément aux articles R.2142-6 et R.2142-7 du code de la commande publique et afin d'assurer une continuité des prestations de manière qualitative tout en prenant en compte les risques particuliers inhérents à la nature des services objet du présent marché, au regard des enjeux des échéances électorales et des montants du marché, il est exigé un chiffre d'affaires annuel correspondant au minimum à quatre fois le montant estimé du lot sur une seule année. Si un candidat dépose une offre pour plusieurs ou pour tous les lots, cette exigence s'applique par lot. 3) Les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois derniers exercices disponibles, avec indication du niveau d'endettement et des pertes.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Le candidat doit détenir l'autorisation mentionnée à l'article L. 3 du Code des postes et des communications électroniques délivrée par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP). 2) De plus, au titre des

capacités techniques, le candidat transmet une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 3) Au titre des capacités professionnelles, le candidat transmet la liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années en précisant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « qualité » compte pour 70% de la note finale et est décomposé en trois sous-critères tels que définis ci-après : Sous-critère technique 1 : Pilotage du marché et accompagnement des préfectures (40 points) ; Sous-critère technique 2 : Organisation de l'enlèvement et de la distribution des enveloppes électorales (40 points) ; Sous-critère technique 3 : Maîtrise des risques (20 points). La note technique totale sur 70 points est calculée pour chaque soumissionnaire en faisant la somme pondérée des notes obtenues à chaque sous-critère.

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix compte pour 30 % de la note finale.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 27/09/2024 à 14:00

Informations complémentaires : L'ouverture des plis n'est pas publique. Les plis seront ouverts par les représentants de l'acheteur dans le mois qui suit la date de la remise des offres

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes: - référé précontractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative ; - référé contractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative; - les tiers (dont les candidats évincés), pourront en outre introduire un recours de pleine juridiction dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché sera rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui traite les offres : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Ouest

Description : Enlèvement d'enveloppes électorales et leur distribution dans les boîtes aux lettres des électeurs de chaque département pour toute destination à l'occasion de toute élection générale, partielle, référendum national ou consultation locale se déroulant sur la durée du marché dans les départements de l'Ouest.

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64110000 Services postaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations du lot 7 s'exécutent dans les départements suivants : Calvados, Cher, Côtes-d'Armor, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Loire-Atlantique, Loiret, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Orne, Sarthe, Seine-Maritime, Vendée.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 32,500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique propre des opérateurs économiques

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) la lettre de candidature (formulaire DC1) ; 2) la déclaration du candidat (formulaire DC2). En cas de groupement, quelle que soit sa forme, le mandataire produit un document d'habilitation, dans lequel figure explicitement le nom et les références de publication de la consultation, signé par chacun des membres du groupement, justifiant de la capacité du mandataire à intervenir en leur nom et pour leur compte, dès le stade de la remise des éléments de candidature.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour ce faire, le candidat renseigne le formulaire DC2. 2) Conformément aux articles R.2142-6 et R.2142-7 du code de la commande publique et afin d'assurer une continuité des prestations de manière qualitative

tout en prenant en compte les risques particuliers inhérents à la nature des services objet du présent marché, au regard des enjeux des échéances électorales et des montants du marché, il est exigé un chiffre d'affaires annuel correspondant au minimum à quatre fois le montant estimé du lot sur une seule année. Si un candidat dépose une offre pour plusieurs ou pour tous les lots, cette exigence s'applique par lot. 3) Les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois derniers exercices disponibles, avec indication du niveau d'endettement et des pertes.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Le candidat doit détenir l'autorisation mentionnée à l'article L. 3 du Code des postes et des communications électroniques délivrée par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP). 2) De plus, au titre des capacités techniques, le candidat transmet une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 3) Au titre des capacités professionnelles, le candidat transmet la liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années en précisant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « qualité » compte pour 70% de la note finale et est décomposé en trois sous-critères tels que définis ci-après : Sous-critère technique 1 : Pilotage du marché et accompagnement des préfectures (40 points) ; Sous-critère technique 2 : Organisation de l'enlèvement et de la distribution des enveloppes électorales (40 points) ; Sous-critère technique 3 : Maîtrise des risques (20 points). La note technique totale sur 70 points est calculée pour chaque soumissionnaire en faisant la somme pondérée des notes obtenues à chaque sous-critère.

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix compte pour 30 % de la note finale.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 27/09/2024 à 14:00

Informations complémentaires : L'ouverture des plis n'est pas publique. Les plis seront ouverts par les représentants de l'acheteur dans le mois qui suit la date de la remise des offres

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes: - référé précontractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative ; - référé contractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative; - les tiers (dont les candidats évincés), pourront en outre introduire un recours de pleine juridiction dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché sera rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui traite les offres : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Outre-mer

Description : Enlèvement d'enveloppes électorales et leur distribution dans les boîtes aux lettres des électeurs de chaque département pour toute destination à l'occasion de toute élection générale, partielle, référendum national ou consultation locale se déroulant sur la durée du marché dans les territoires d'Outre-mer.

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64110000 Services postaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations du lot 8 s'exécutent sur les territoires d'Outre-mer suivants : Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon. Il n'y a pas de lots pour la Polynésie française, Wallis et Futuna et la Nouvelle-Calédonie. En effet, ces trois territoires disposent tous d'un opérateur postal propre à chacun et qui ne répond pas aux marchés nationaux.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 5,833,332 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique propre des opérateurs économiques

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) la lettre de candidature (formulaire DC1) ; 2) la déclaration du candidat (formulaire DC2). En

cas de groupement, quelle que soit sa forme, le mandataire produit un document d'habilitation, dans lequel figure explicitement le nom et les références de publication de la consultation, signé par chacun des membres du groupement, justifiant de la capacité du mandataire à intervenir en leur nom et pour leur compte, dès le stade de la remise des éléments de candidature.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour ce faire, le candidat renseigne le formulaire DC2. 2) Conformément aux articles R.2142-6 et R.2142-7 du code de la commande publique et afin d'assurer une continuité des prestations de manière qualitative tout en prenant en compte les risques particuliers inhérents à la nature des services objet du présent marché, au regard des enjeux des échéances électorales et des montants du marché, il est exigé un chiffre d'affaires annuel correspondant au minimum à quatre fois le montant estimé du lot sur une seule année. Si un candidat dépose une offre pour plusieurs ou pour tous les lots, cette exigence s'applique par lot. 3) Les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois derniers exercices disponibles, avec indication du niveau d'endettement et des pertes.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Le candidat doit détenir l'autorisation mentionnée à l'article L. 3 du Code des postes et des communications électroniques délivrée par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP). 2) De plus, au titre des capacités techniques, le candidat transmet une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 3) Au titre des capacités professionnelles, le candidat transmet la liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années en précisant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « qualité » compte pour 70% de la note finale et est décomposé en trois sous-critères tels que définis ci-après : Sous-critère technique 1 : Pilotage du marché et accompagnement des préfectures (40 points) ; Sous-critère technique 2 : Organisation de l'enlèvement et de la distribution des enveloppes électorales (40 points) ; Sous-critère technique 3 : Maîtrise des risques (20 points). La note technique totale sur 70 points est calculée pour chaque soumissionnaire en faisant la somme pondérée des notes obtenues à chaque sous-critère.

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix compte pour 30 % de la note finale.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 27/09/2024 à 14:00

Informations complémentaires : L'ouverture des plis n'est pas publique. Les plis seront ouverts par les représentants de l'acheteur dans le mois qui suit la date de la remise des offres

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes: - référé précontractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative ; - référé contractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative; - les tiers (dont les candidats évincés), pourront en outre introduire un recours de pleine juridiction dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché sera rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui traite les offres : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Europe

Description : Enlèvement d'enveloppes électorales et leur distribution dans les boîtes aux lettres des électeurs de chaque département pour toute destination à l'occasion de toute élection générale, partielle, référendum national ou consultation locale se déroulant sur la durée du marché en Europe.

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64110000 Services postaux

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où dans l'Espace économique européen

Informations complémentaires : Les prestations du lot 9 s'exécutent au Royaume-Uni, en Suisse, et dans l'Union Européenne.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,333,332 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique propre des opérateurs économiques

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) la lettre de candidature (formulaire DC1) ; 2) la déclaration du candidat (formulaire DC2). En cas de groupement, quelle que soit sa forme, le mandataire produit un document d'habilitation, dans lequel figure explicitement le nom et les références de publication de la consultation, signé par chacun des membres du groupement, justifiant de la capacité du mandataire à intervenir en leur nom et pour leur compte, dès le stade de la remise des éléments de candidature.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour ce faire, le candidat renseigne le formulaire DC2. 2) Conformément aux articles R.2142-6 et R.2142-7 du code de la commande publique et afin d'assurer une continuité des prestations de manière qualitative tout en prenant en compte les risques particuliers inhérents à la nature des services objet du présent marché, au regard des enjeux des échéances électorales et des montants du marché, il est exigé un chiffre d'affaires annuel correspondant au minimum à quatre fois le montant estimé du lot sur une seule année. Si un candidat dépose une offre pour plusieurs ou pour tous les lots, cette exigence s'applique par lot. 3) Les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois derniers exercices disponibles, avec indication du niveau d'endettement et des pertes.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Le candidat doit détenir l'autorisation mentionnée à l'article L. 3 du Code des postes et des communications électroniques délivrée par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP). 2) De plus, au titre des capacités techniques, le candidat transmet une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 3) Au titre des capacités professionnelles, le candidat transmet la liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années en précisant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « qualité » compte pour 70% de la note finale et est décomposé en trois sous-critères tels que définis ci-après : Sous-critère technique 1 : Pilotage du marché et accompagnement des préfectures (40 points) ; Sous-critère technique 2 : Organisation de l'enlèvement et de la distribution des enveloppes électorales (40 points) ; Sous-critère technique 3 : Maîtrise des risques (20 points). La note technique totale sur 70 points est calculée pour chaque soumissionnaire en faisant la somme pondérée des notes obtenues à chaque sous-critère.

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix compte pour 30 % de la note finale.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 27/09/2024 à 14:00

Informations complémentaires : L'ouverture des plis n'est pas publique. Les plis seront ouverts par les représentants de l'acheteur dans le mois qui suit la date de la remise des offres

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes: - référé précontractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative ; - référé contractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative; - les tiers (dont les candidats évincés), pourront en outre introduire un recours de pleine juridiction dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché sera rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui traite les offres : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Reste du monde

Description : Enlèvement d'enveloppes électorales et leur distribution dans les boîtes aux lettres des électeurs de chaque département pour toute destination à l'occasion de toute élection générale, partielle, référendum national ou consultation locale se déroulant sur la durée du marché dans le reste du monde entier.

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64110000 Services postaux

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Les prestations du lot 10 s'exécutent dans le reste du monde entier.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,333,332 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique propre des opérateurs économiques

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) la lettre de candidature (formulaire DC1) ; 2) la déclaration du candidat (formulaire DC2). En cas de groupement, quelle que soit sa forme, le mandataire produit un document d'habilitation, dans lequel figure explicitement le nom et les références de publication de la consultation, signé par chacun des membres du groupement, justifiant de la capacité du mandataire à intervenir en leur nom et pour leur compte, dès le stade de la remise des éléments de candidature.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour ce faire, le candidat renseigne le formulaire DC2. 2) Conformément aux articles R.2142-6 et R.2142-7 du code de la commande publique et afin d'assurer une continuité des prestations de manière qualitative tout en prenant en compte les risques particuliers inhérents à la nature des services objet du présent marché, au regard des enjeux des échéances électorales et des montants du marché, il est exigé un chiffre d'affaires annuel correspondant au minimum à quatre fois le montant estimé du lot sur une seule année. Si un candidat dépose une offre pour plusieurs ou pour tous les lots, cette exigence s'applique par lot. 3) Les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois derniers exercices disponibles, avec indication du niveau d'endettement et des pertes.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Le candidat transmet les documents suivants : 1) Le candidat doit détenir l'autorisation mentionnée à l'article L. 3 du Code des postes et des communications électroniques délivrée par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP). 2) De plus, au titre des capacités techniques, le candidat transmet une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 3) Au titre des capacités professionnelles, le candidat

transmet la liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années en précisant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère « qualité » compte pour 70% de la note finale et est décomposé en trois sous-critères tels que définis ci-après : Sous-critère technique 1 : Pilotage du marché et accompagnement des préfectures (40 points) ; Sous-critère technique 2 : Organisation de l'enlèvement et de la distribution des enveloppes électorales (40 points) ; Sous-critère technique 3 : Maîtrise des risques (20 points). La note technique totale sur 70 points est calculée pour chaque soumissionnaire en faisant la somme pondérée des notes obtenues à chaque sous-critère.

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix compte pour 30 % de la note finale.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 27/09/2024 à 14:00

Informations complémentaires : L'ouverture des plis n'est pas publique. Les plis seront ouverts par les représentants de l'acheteur dans le mois qui suit la date de la remise des offres.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes: - référé précontractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 à L.551-12 du code de justice administrative ; - référé contractuel, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative; - les tiers (dont les candidats évincés), pourront en outre introduire un recours de pleine juridiction dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché sera rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Organisation qui traite les offres : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Numéro d'enregistrement : 11001401600015

Ville : Paris Cedex 08

Code postal : 75800

Pays : France

Adresse électronique : sailmi-services-fournitures-generales@interieur.gouv.fr

Téléphone : +33149274924

Profil de l'acheteur : https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Ville : Paris Cedex 04

Code postal : 75004

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33186867575

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 50b33f74-23af-4f2e-9179-4e2742dfa8d2 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/08/2024 à 15:41

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/08/2024